

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE  
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. X

15 MARS 1911

No. 6

SOMMAIRE—La fête de Monseigneur—Mgr Denis Gérin, P. D.—Une aérie de protestations—Paroisse flamande à Saint-Boniface—La paix dans l'injustice—Le *Tablet* et les mensonges du Dr Devine—Ordination de M. l'abbé F. X. Leroux—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.—Supplément : Le journal de LaVérendrye.

## LA FETE DE MONSEIGNEUR.

S. G. Mgr l'Archevêque célébrera le 21 mars, mardi, le seizième anniversaire de sa consécration épiscopale. Il y aura messe pontificale dans la cathédrale à 9½ h. La veille les élèves du Collège représenteront *Athalie* et mardi soir il y aura séance à l'Académie Sainte-Marie à Winnipeg.

Les membres du clergé, les communautés religieuses et les fidèles sont cordialement invités à prendre part à ce joyeux anniversaire.

### MGR DENIS GERIN, P. D.

*Les Cloches* sont heureuses de consigner dans leurs humbles pages l'élévation aux honneurs de la prélature romaine d'un de leurs plus fidèles lecteurs et des plus fervents amis de l'Ouest. Par un bref pontifical du 30 janvier dernier, M. l'abbé Denis Gérin, curé de Saint-Justin, au diocèse des Trois-Rivières, a été fait prélat domestique de Sa Sainteté.

Mgr Denis Gérin, dit Lajoie, naquit le 1er janvier 1846 à Yamachiche d'une famille de dix-sept enfants, dont deux ont laissé un nom illustre dans les lettres canadiennes, Antoine Gérin-Lajoie, l'auteur du chant populaire: *Un canadien errant* et d'un roman de mœurs canadiennes fort apprécié: *Jean Rivard*, et l'honorable Elzéar Gérin-Lajoie, député et conseiller législatif, journaliste d'un talent remarquable qui a publié un grand nombre d'articles très remarquables dans la *Revue Canadienne* et dans d'autres périodiques. Mgr Gérin fit ses études à Nicolet, alla à Rome comme zouave et à son retour d'Italie fut ordonné prêtre à Maskinongé le 1er octobre 1871. Il est depuis 1878, curé de Saint-Justin, où il se dépense avec un zèle tout apostolique au bien de ses paroissiens. Très compétent en scien-

ce agricole, il a imprimé un nouvel essor à l'agriculture dans sa paroisse.

Fin causeur, ami des lettres, Mgr Gérin a donné en plusieurs endroits des conférences toujours applaudies et où se révèlent l'érudit, l'observateur sagace, le patriote éclairé et par-dessus tout le tenant convaincu de la pure doctrine romaine. Il a visité l'Ouest il y a quelques années déjà et a compris ses ressources pour le bien de nos compatriotes. Aussi a-t-il défendu publiquement dans la presse, dans un temps où il y avait du mérite à le faire, la colonisation canadienne-française dans nos plaines fertiles et le R. P. Moïse Blais, O. M. I., n'a jamais eu d'auxiliaire plus précieux pendant ses longues années de travail colonisateur dans la province de Québec. Les paroissiens de Saint-Charles. Man. se rappelleront avec plaisir qu'ils ont entendu Mgr Gérin lors de la bénédiction de la cloche de leur paroisse.

Nous nous joignons aux nombreux amis du nouveau prélat romain pour lui offrir nos plus sincères félicitations et nos meilleurs vœux.

#### TEMOIGNAGE D'ESTIME AU PERSONNEL DU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE.

Au moment où un petit groupe de catholiques de langue anglaise attaquent le Collège de Saint-Boniface dans les journaux protestants comme ne donnant point satisfaction, il est réconfortant de voir Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, Sir Daniel McMillan, qui n'est pas un des nôtres, inviter tout le personnel, les RR. PP. Jésuites et leurs professeurs ecclésiastiques et laïques, à un banquet intime le mardi gras.

#### UNE SERIE DE PROTESTATIONS.

Les attaques injustes et indignes publiées depuis quelques mois par de soi-disant catholiques de langue anglaise dans certains journaux protestants de Winnipeg, notamment dans le *Free Press* — dont les colonnes, toujours ouvertes pour noircir ce qui est catholique et français, ne le sont pas toujours pour les réponses — ont soulevé l'indignation de tous les vrais catholiques, à quelque nationalité qu'ils appartiennent. Nous publions une série de protestations qui soulagent la conscience catholique et vengent la vérité et la justice.

Commençons par noter que le Dr James A. Devine, accusé au pied du mur par les membres des cercles Provencher et La Vérendrye, de l'A. C. J. C., n'a pu produire le texte de la bulle de Léon XIII faisant de l'Université d'Ottawa une université de langue anglaise. Une autre importante affirmation du docteur concernant la charte civile de la même Université, comme les Jeunes l'ont démontré, ne repose sur aucun fondement. Voilà la manière de procé-

der de ce valeureux champion qui parsème sa prose d'injures grotesques et qui croit rendre, comme il le proclame lui-même, "le plus grand service à la religion en luttant contre le vampire de la domination cléricale française."

## NOUVELLE PROTESTATION ALLEMANDE.

Dimanche, le 12 février, S. G. Mgr l'Archevêque a transmis aux membres du *Volkverein* allemand, de Winnipeg, la bénédiction apostolique que le Saint-Père leur a envoyée à l'occasion de leurs protestations contre les injures du maire Nathan, de Rome. La cérémonie a eu lieu dans l'église Saint-Joseph. Elle fut suivie d'une réunion dans la salle du *Volkverein* où une adresse anglaise fut présentée à Sa Grandeur. Nous en traduisons les passages suivants ayant trait aux difficultés dont nous parlons.

"Nous assurons Votre Grandeur qu'aussi longtemps qu'il y aura une goutte de sang catholique dans nos veines, nous ne permettrons jamais que notre Mère la Sainte Eglise ou ses Représentants soient insultés par des hommes... Aussi nous saisissons cette occasion pour exprimer à Votre Grandeur notre profond regret et lui dire l'extrême mépris dans lequel nous tenons ces quelques soi-disant catholiques qui récemment ont essayé de se servir de la presse non-catholique pour avilir votre honneur et votre dignité. Trois fois déjà nous avons protesté dans cette salle et dans la presse catholique allemande contre ces mesquines et indignes calomnies dirigées contre votre personne sacrée et votre dignité par *Patricius* et ses congénères.

"Ces hommes ne sont pas des catholiques bien qu'ils réclament ce titre et qu'ils emploient dans leurs lettres l'expression: "Notre Sainte Mère l'Eglise." Notre Sainte Mère l'Eglise ne reconnaîtra jamais comme ses vrais enfants des hommes qui se servent de si vils moyens de prétendue protection contre l'autorité ecclésiastique légitime. Nous prenons le Ciel à témoin que nous ne considérerons jamais de tels hommes comme nos frères. Ils appartiennent à cette catégorie d'individus dont parle l'Apôtre, et qu'il qualifie de faux frères, qui ne cherchent ni le Christ ni les vrais intérêts de son Eglise, mais leur propre intérêt et la gloire humaine. Nous n'aurons aucune communication avec de tels frères. Nous profitons donc de votre présence au milieu de nous, cher et bien-aimé Pasteur et Père, pour proclamer devant vous aujourd'hui que nous vous honorons et que nous vous aimons comme le Représentant légitime de notre Saint Père le Pape. Vous êtes notre Pasteur, nous serons votre fidèle troupeau. Nous demeurerons des brebis dociles et nous écouterons la voix de notre Pasteur. Nous apprécions avec reconnaissance tout le bien que vous avez fait et que vous faites encore à tous vos enfants sans distinction de nationalité. Vous les aimez tous, vous les portez tous dans votre noble et grand cœur de véritable Archevêque catholique."

L'assemblée se prononça ensuite de la manière la plus catégorique contre le projet d'une Université neutre.

#### LES CANADIENS-FRANCAIS DE WINNIPEG.

Nous, membres de la paroisse du Sacré-Cœur, de Winnipeg, déplorons et regrettons les attaques injustes et irréflechies de M. le docteur A. Devine contre notre clergé canadien-français et catholique.

Nous sommes persuadés que ces attaques sont l'effet de l'imagination surexcitée du docteur Devine; les dites attaques sont indignes d'un catholique.

Les dites attaques, qui ont paru dans le *Manitoba Free Press*, sont, d'après nous, injustifiables et absolument contredites par l'histoire glorieuse de notre clergé canadien-français, dont le dévouement a fait dans le cœur des catholiques de notre pays une empreinte ineffaçable.

Nous conseillons au docteur Devine d'étudier l'histoire de notre pays; il y trouvera un frein nécessaire aux emportements dont il nous paraît être la victime à l'heure actuelle.

Nous profitons de l'occasion présente pour remercier et féliciter notre clergé canadien-français de son dévouement sans bornes à la cause catholique dans notre pays et cela sans distinction de race ou d'origine.

#### L'UNION NATIONALE METISSE.

1. Attendu que le Dr Devine, de Winnipeg, a fait une attaque publique contre le clergé français de ce pays,

2. Attendu que la Nation Métisse est plus que toute autre au courant de ce que le clergé français a fait pour la semence et le développement de la civilisation dans ce pays, les membres de l'*Union Métisse* tiennent à enregistrer un protêt formel contre les injures émanant de la plume du Dr Devine et protestent de leur reconnaissance envers les missionnaires de ce pays et de leur fidèle dévouement au clergé actuel.

#### CERCLE LANGEVIN DE L'ALLIANCE NATIONALE.

1. Considérant l'agitation qui se fait actuellement au sujet des écoles bilingues, les membres de l'Alliance Nationale protestent de toutes leurs forces contre les efforts de ceux qui veulent arracher peu à peu aux colons de l'Ouest leur langue maternelle tant à l'école qu'à l'église.

L'expérience des siècles atteste que la langue maternelle possède une pénétration plus touchante et plus féconde, un charme et une douceur plus caressante pour l'oreille de l'enfant que toute autre langue, et qu'elle constitue un puissant moyen d'action pour conserver dans la foi les diverses nationalités de cette contrée.

Nous avons fortement à cœur, dans l'intérêt même de nos enfants, qu'ils apprennent également avec soin l'anglais à l'école, et nous comprenons que dans le milieu où nous vivons, cette connaissance est une nécessité qui s'impose, mais l'étude de la langue anglaise ne saurait exclure celle de la langue maternelle.

Pour nous, de race française, c'est avec un légitime orgueil que nous pouvons réclamer l'honneur d'avoir fourni aux prairies de l'Ouest les premiers apôtres de l'Evangile qui ont semé, dans le dénuement et la souffrance, les germes de la Foi dont nous contemplons aujourd'hui la reconfortante germination, et ouvert le pays aux lumières et aux progrès de la civilisation.

Les durs sacrifices de nos pères dans la foi ont donné à notre langue une consécration spéciale et un droit acquis que nous ne saurions abdiquer.

2. Tout en réclamant les droits de notre langue, nous applaudissons de tout cœur aux efforts que font les autres nationalités pour conserver ce précieux héritage de leur patrie respective, et nous croyons que l'harmonie si désirable entre les diverses nationalités groupées dans ce pays, ne saurait exister sans ce respect mutuel pour un sentiment si noble et si légitime.

3. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, s'inspirant de la pensée de ses illustres prédécesseurs, ne s'est épargné aucun effort ni aucun sacrifice d'argent pour donner à ses fidèles de nationalités différentes des prêtres, des écoles et des journaux de leur langue. Aussi bien, nous désirons protester énergiquement contre les attaques injustes et blessantes portées contre Sa Grandeur dans la presse anglaise et l'assurer que ces voix discordantes et isolées ne sont l'écho d'aucun groupe national de cet archidiocèse. Sincèrement attaché à sa nationalité comme il convient à tout bon patriote, Mgr l'Archevêque honore et favorise ces mêmes sentiments chez les autres races. Les actes de sa carrière épiscopale offrent une éclatante réfutation aux odieuses calomnies auxquelles nous venons de faire allusion.

4. Nous désirons également assurer Sa Grandeur que nous protestons contre tout projet d'une université neutre, comme dangereux pour la jeunesse catholique et opposé à l'enseignement de l'Eglise catholique.

5. Nous désirons assurer Sa Grandeur que nous ne saurions jamais séparer sa cause de la nôtre. Les insultes portées contre notre chef spirituel nous frappent en pleine poitrine, et n'auront pour effet que de nous attacher davantage à la direction si orthodoxe et si pleine de justice et d'affection qu'elle donne à tous les fidèles de son diocèse.

“L'AMI DU FOYER” DE SAINT-BONIFACE.

Cette vaillante publication mensuelle a aussi des paroles sévères,

mais justes, à l'endroit de " ces catholiques renégats, qui aveuglés par leur dépit et leur jalousie, vont déverser dans les journaux hostiles à nos croyances leur fiel et leurs rancunes. On ne peut rien imaginer de plus vil et de plus méprisable que les calomnies débitées par ces mécréants. Ils savent bien qu'ils mentent, tout le monde sait au Manitoba qu'ils mentent lorsqu'ils disent que c'est en français que nos évêques et nos prêtres veulent enseigner la religion au Nord-Ouest, mais ces mensonges sont répétés au loin où ils ne peuvent être contrôlés et finissent par créer un courant d'idées favorables à la nomination d'évêques de langue anglaise. C'est l'objet de leur campagne de mensonges."

#### PAROISSE FLAMANDE A SAINT-BONIFACE.

Il est sérieusement question de fonder une paroisse flamande à Saint-Boniface. M. l'abbé Charles Mahieu, actuellement à l'archevêché où il est arrivé en août dernier, est chargé de cette fondation et est plein de confiance dans le succès de l'entreprise. L'archevêché donnera un terrain et une forte souscription.

Nous faisons des vœux pour le succès de cette bonne œuvre. On sait que les Flamands sont un grand point d'appui pour l'Eglise catholique en Belgique, et le monde entier connaît leur lutte héroïque pour les écoles catholiques contre les écoles neutres.

#### LA PAIX DANS L'INJUSTICE.

De l'Action Sociale de Québec.

Dans sa récente conférence aux jeunes libéraux sur la *réciprocité et la marine*, M. le député J. Demers, avec un à propos douteux, a cru devoir vanter la paix, où le règlement Laurier-Greenway a fait entrer la question des écoles du Manitoba. Cette prétendue paix, c'est la paix dans l'injustice, sous le joug de l'oppression érigée en loi, qu'une pratique bienveillante a cependant un peu adoucie.

Au mépris de la vérité et des chefs de l'Eglise, M. Demers a eu la légèreté d'ajouter que seuls les agitateurs politiques intéressés à discréditer le parti libéral agitent encore ces questions.

Il est donc nécessaire de répéter la parole souveraine de Léon XIII qu'aucun politicien ne pourra étouffer et que tous les catholiques se rappelleront sans cesse.

Voici les paroles de Léon XIII:

" Nous ne pouvons toutefois dissimuler la vérité: la loi que l'on a faite, dans un but de réparation, est défectueuse, imparfaite, insuffisante. C'est beaucoup plus que les catholiques demandent et qu'ils ont, personne n'en doute, le droit de demander. En outre, ces tempéraments mêmes que l'on a imaginés ont aussi ce défaut que, par des

changements de circonstances locales, ils peuvent facilement manquer leur effet pratique. Pour tout dire, en un mot, il n'a pas encore été suffisamment pourvu aux droits des catholiques et à l'éducation de nos enfants au Manitoba.

“ Or, tout demande dans cette question, et en conformité avec la justice, que l'on y pourvoie pleinement, c'est-à-dire que l'on mette à couvert et en sûreté les principes immuables et sacrés que Nous avons touchés plus haut. C'est à quoi l'on doit viser, c'est le but que l'on doit poursuivre avec zèle et avec prudence.”

Plus loin le Pape parle du jour où il sera donné aux catholiques manitobains “ de faire triompher toutes leurs revendications.”

C'est pour obéir à cette parole immortelle du Souverain Pontife que Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, dans son zèle à défendre, selon son devoir, les âmes des catholiques manitobains, et, avec lui, les catholiques qui reconnaissent l'autorité de l'Eglise au-dessus du parti, ont continué de réclamer qu'il fût “ suffisamment pourvu aux droits des catholiques et à l'éducation de nos enfants du Manitoba.”

Ceux qui prétendent que le règlement Laurier-Greenway a suffisamment pourvu aux droits des catholiques manitobains donnent un démenti outrageant à la parole du Pape.

Ceux qui traitent d'agitateurs politiques et d'ennemis du parti libéral les évêques et les fidèles qui ne font qu'obéir à cette parole, montrent un esprit qui ne fait guère honneur à un catholique, ni même à un loyal politicien.

Si l'on prétendait seulement que le malheur des temps, l'aveuglement des hommes ne permettent pas encore de réaliser l'état de justice auquel prétendent légitimement les catholiques manitobains, si l'on disait que l'on ne peut faire plus, on comprendrait peut-être cet aveu d'impuissance. Mais que l'on ne vienne pas donner comme la paix ce qui n'est que l'organisation légale de l'injustice et l'oppression du plus faible. Nos compatriotes et nos coreligionnaires peuvent être forcés de subir l'injustice, tout en réclamant leurs droits violés, mais rien n'oblige à dénaturer ni à étouffer la vérité.

Il faut que cette vérité et le droit aient la vie bien dure pour que l'on s'obstine autant et si vainement à leur donner la mort.

---

— Les Cloches sont heureuses d'apprendre que la *Société du Parler Français* au Canada convoque pour l'an prochain à Québec les représentants de tous les groupes français d'Amérique afin de les réunir dans une action commune pour la défense de notre langue, de sa pureté et de ses droits constitutionnels et légaux.

## LE TABLET ET LES MENSONGES

DU DR DEVINE.

Depuis quelques mois un certain James A. Devine, médecin irlandais de Winnipeg, publie dans le *Free Press* une série de lettres qui fourmillent de mensonges tendancieux. Plusieurs excellentes réponses ont été faites à ses assertions, notamment par les Jeunes de l'A. C. J. C. et par M. J.-U. Vincent, c. r., d'Ottawa. Aussi incapable de saisir le fil d'un raisonnement que de citer des textes qui n'existent pas, le docteur réaffirme toujours espérant sans doute qu'il en restera quelque chose. Les gens, qui ne sont pas en rupture de ban avec les lois de la logique et avec les notions élémentaires de la discipline catholique, apprécient à sa juste valeur la conduite de cet écrivain qui, sans mandat, prétend parler au nom des catholiques de langue anglaise de l'Ouest. Les protestations indignées que nous publions dans une autre page, (Cf. *Une série de protestations*) stigmatisent, comme elle le mérite, la conduite de ce baptisé qui vilipende l'Archevêque et le clergé français du diocèse de Saint-Boniface dans un journal protestant, ennemi irréductible, lorsque les intérêts du parti politique qu'il soutient ne sont pas en jeu, de tout ce qui est catholique et français.

Et, chose étrange, le *Tablet*, de Londres, ouvre ses colonnes à ce triste personnage et propage ses mensonges avec une certaine inconscience que la distance explique, mais contrairement aux règles de la discipline catholique, comme on en jugera par la seule nature de la communication. Ce qui nous étonne d'autant plus qu'un exposé complet de la situation a été récemment adressé à ce journal par Mgr l'Archevêque et par M. F. W. Grey, un anglais d'Angleterre converti au catholicisme et vivant depuis plusieurs années au Canada. Quoiqu'il en soit nous allons démontrer la fausseté des prétendus faits mentionnés dans cette lettre, qui n'est qu'un tissu de mensonges.

*Premier mensonge:* Il y a depuis des années trois prêtres séculiers de langue et de race anglaise dans le diocèse de Saint-Boniface et un quatrième vient d'être accepté, quand le docteur dit qu'il n'y en a pas un seul, *there is not one*. Quant aux prêtres réguliers de langue et de race anglaise, il y en a sept. Est-ce ce qu'on peut appeler *just a sprinkling* ou *rari nantes*, quand on considère le petit nombre de catholiques de langue anglaise dans le diocèse ? Quant au prétendu ordre donné par le dernier Délégué Apostolique, c'est un effronté mensonge fabriqué de toutes pièces.

*Autres mensonges:* Le docteur dit qu'il n'y a pas un seul jeune homme de langue anglaise qui se prépare actuellement au sacerdoce pour le diocèse de Saint-Boniface, tandis qu'il y en a un au Grand-Séminaire de Montréal. Au Petit-Séminaire de Saint-Boniface le docteur ignore qu'il y a deux élèves de race anglaise, lorsqu'il écrit, *irô-*



niquement: There are "devout lads from every nation known," but not one, not even one, of the English-speaking race.

Le docteur parle ensuite de loyauté "by conscience and by instinct." Veut-il se donner lui-même comme un exemple de loyauté? Est-ce loyal d'accumuler tant de faussetés dans quelques lignes et de les faire publier dans un grand journal catholique de Londres pour leur donner l'apparence de la vérité? Et pour couronner le tout, *in cauda venenum*, l'auteur termine ainsi: "If the campaign of Archbishop Langevin is allowed its full course, and we are deprived even of what Christ provided, *quomodo audient sine praedicante?*... It is a cry that will appeal to everyone: we will not be Frenchified."

Tel est le résumé de cette étrange lettre publiée dans le *Tablet* du 18 février. Est-il besoin de répéter encore une fois que le clergé de langue française de l'Ouest, — dont tous les membres, à très peu d'exceptions près, parlent couramment l'anglais, — n'a l'intention de franciser personne et qu'il ne fait rien, absolument rien, pour imposer le français à ceux dont cette langue n'est pas la langue maternelle et qu'au contraire il a le plus grand respect pour les droits de chaque nationalité et les favorise de toutes manières, persuadé que la langue maternelle, comme l'ont déclaré Léon XIII et Pie X, est la meilleure sauvegarde de la foi des diverses nationalités. Le docteur Devine ou ses compatriotes irlandais, qui ne peuvent souffrir d'autre langue que l'anglais, peuvent-ils prouver que le moindre effort ait jamais été tenté pour leur imposer le français et les franciser? Nous les en défiions. Toute cette agitation est à base de calomnie pure et simple; elle ne repose sur aucun fait.

Nous avouons que les prêtres de race anglaise ne sont pas nombreux dans l'Ouest, mais à qui la faute? Quel est le prêtre appartenant à cette race qui peut prouver que les portes d'aucun diocèse de l'Ouest ait jamais été fermées à son dévouement? Ceux qui jettent les hauts cris seraient surpris s'ils connaissaient les efforts faits de tous temps par l'épiscopat de l'Ouest pour obtenir des prêtres de langue anglaise et pour susciter des vocations sacerdotales chez la jeunesse de cette race. Le Collège des Jésuites, le Petit-Séminaire et le Juniorat des Oblats de Saint-Boniface sont ouverts aux enfants de langue anglaise comme à ceux d'autres langues. Il est à espérer que plusieurs vocations sortiront de ces institutions et il est certain que plusieurs élèves font leurs études en vue du sacerdoce. Ce qui infirme encore l'assertion suivante du docteur Devine: "At this moment there is not, to my knowledge, one English-speaking man or boy being prepared for the priestly ranks in the diocese of St. Boniface."

"Actuellement, ajoutons-nous avec M. F. W. Grey, qui écrivait dans le numéro précédent du *Tablet*, 11 février, les Canadiens-français fournissent non seulement leur pleine part de vocations et une part au-dessus de la proportion de leur majorité relative, mais ils

fournissent aussi des hommes qui ont la volonté et la capacité de prêcher dans d'autres langues que leur langue propre, et qui peuvent faire le ministère, lorsqu'ils en sont requis, dans d'autres rites que le rite latin. Il se peut qu'ils soient meilleurs linguistes que leurs compatriotes de langue anglaise; mais le fait est qu'en règle générale le Canadien-français parle l'anglais, tandis que c'est par exception, même dans la province de Québec, que le Canadien-anglais parle le français.

“Le résultat de ce monolinguisme, là où une immigration de langue variée doit être conquise pour l'Église, conservée pour l'Empire et gagnée à la langue anglaise, est trop évident pour qu'il faille y insister. Les Canadiens-français, pleinement au fait des besoins de la situation, parlent, écrivent et prêchent en français, en anglais, et dans une demi douzaine d'autres langues, outre qu'ils fournissent leur part, complètement supérieures à toute proportion, de travailleurs dans les champs tout b'anchissants de la moisson évangélique. On peut se demander quelle va être dans ce travail la part des catholiques de langue anglaise ?”

M. Grey prétend franchement qu'il appartient aux catholiques anglais du Canada et de l'Angleterre de gagner l'Ouest à l'Église et à la langue anglaise.

“Le clergé canadien-français a fait et fait encore tout ce qu'on peut attendre de lui pour cette fin, et même beaucoup plus. Donc, si la tâche est au-dessus des forces de l'Église canadienne, la faillite en devra indubitablement retomber, non sur la responsabilité des catholiques canadiens-français, mais sur celle des Anglais du Canada et d'Angleterre.

.. “Donc l'avenir de l'Église dans l'Ouest, si elle doit retenir à elle la langue anglaise, comme elle a retenu et retient la langue française, dépend de ceux qui désirent voir ce but atteint. Il ne peut y avoir de rivalité entre clergé français et clergé anglais, sauf une rivalité de zèle et d'abnégation. Mais le clergé français, qui a fait et fait encore tant pour gagner l'Ouest à l'Église, qui voit aussi clairement que l'archevêque de Westminster et que le *Tablet* le besoin de gagner l'Ouest par la langue anglaise, ne peut continuer ni accomplir cette tâche sans aide. . .

“Si les catholiques anglais du Canada et d'Angleterre veulent faire, pour l'Église dans l'Ouest et pour la langue anglaise, un travail proportionné à celui accompli pour l'une et l'autre par le clergé et les fidèles canadiens-français, le résultat sera favorable à la double fin qui n'est pas moins désirée par les derniers que par les premiers.”

En terminant, nous demanderons à ceux qui ont vraiment à cœur le bien de l'Église et le salut des âmes, de cesser ces luttes fratricides. L'épiscopat et le clergé canadiens-français de l'Ouest n'ont point

les idées de domination qu'on leur prête, mais, après avoir été à la peine et avoir fait l'Eglise de l'Ouest ce qu'elle est, ils ont droit, ce semble, sinon à la reconnaissance, du moins à la justice et à la vérité.

Comme dernier mot, nous expliquerons au *Tablet*, qui reproche aux *Cloches* — revue bi-mensuelle — de n'être publiées qu'en français, que les catholiques de langue anglaise ont un journal hebdomadaire publié à Winnipeg, le *North West Review* qui, depuis ses vingt-cinq années d'existence, a coûté beaucoup plus d'argent au diocèse que notre revue. Mgr l'Archevêque et son prédécesseur se sont imposés de grands sacrifices pour maintenir ce journal catholique anglais. Et dans ces dernières années des journaux catholiques allemand et polonais ont été fondés sous l'inspiration et avec l'aide pécuniaire de Mgr l'Archevêque. Actuellement on est à organiser une publication ruthène. Quant aux mandements, lettres pastorales et autres documents officiels concernant les fidèles, ils sont invariablement publiés en français et en anglais, et traduits dans les langues des diverses nationalités.

Voilà la manière dont la question des langues est résolue dans l'Ouest. C'est ainsi que les Apôtres annonçaient l'Évangile et Dieu a consacré cette méthode par un éclatant miracle le jour de la Pentecôte.

#### ORDINATION DE M. L'ABBE F.-X. LEROUX.

Le 12 mars, dimanche, à dix heures, S. G. Mgr l'Archevêque a conféré l'ordre sacré de la prêtrise à M. l'abbé François-Xavier Leroux. C'est le premier prêtre ordonné dans la nouvelle cathédrale. La cérémonie a été très imposante. Le lendemain, le nouvel élu a célébré sa première messe au Collège, dont il est un ancien élève.

Nos félicitations et nos vœux au nouveau prêtre du Seigneur.

#### DING ! DANG ! PONG !

Son Excellence Mgr Stagni, nouveau délégué apostolique au Canada, est attendue à Ottawa le 25 du courant. Son Excellence apportera les décrets adoptés au Concile plénier de Québec et qui viennent d'être approuvés par le Saint-Siège. Très cordiale bienvenue au représentant du Souverain Pontife.

— Une imposante délégation de dames et de messieurs de Saint-Boniface et de Winnipeg a été reçue au Parlement le 25 février par l'honorable M. Roblin, premier ministre provincial. Cette délégation a demandé une augmentation d'octrois pour diverses institutions catholiques de charité. M. l'abbé Cloutier, curé de St-Norbert, a parlé en faveur de la Maternité de Winnipeg et de la Crèche de St-Norbert, M. Nicolas Bawlf, en faveur de l'Orphelinat St-Joseph, et MM.

R. Goulet et A. Marion, en faveur de l'Orphelinat et de l'Asile des Vieillards de St-Boniface. L'honorable premier ministre s'est plu à reconnaître le bien fondé de ces demandes, a promis de les prendre en considération et d'y faire droit, au moins en partie. La délégation, qui avait été présentée par M. J. Bernier, M. P. P., s'est retirée enchantée et remplie d'espoir.

— Mgr Breynat, o. m. i., vicaire apostolique du MacKensie, écrit de Reims le 9 février à Mgr l'Archevêque: "J'achève l'impression d'un catéchisme en langue "esclave" et vais en commencer tout de suite un autre en langue "Peau de Lièvre."

— Le 27 février a eu lieu à Fannystelle une intéressante séance dramatique. Les jeunes gens de la paroisse, sous la direction de leur curé, ont rendu la vivante comédie de mœurs canadiennes: *Les Manifestes électoraux*, par le R. P. Hugolin, o. F. M.

— Le R. P. F.-A. Husson, o. m. i., a été nommé procureur des missions du Keewatin, et le R. P. F.-X. Fafard, o. m. i., ci-devant missionnaire à la Pointe-Bleue, diocèse de Chicoutimi, demeurera au Pas, avec Mgr Charlebois, o. m. i.

— Le R. P. A. Kim, o. m. i., de Régina, est allé faire un voyage dans sa famille dans l'intérêt de sa santé.

— Nous lisons dans la *Semaine Religieuse* de Grenoble que Mgr Jousard, o. m. i., évêque d'Arcadiopolis et coadjuteur de Mgr Grouard, actuellement en France, a donné le 29 janvier une conférence à l'église St-Bruno de Grenoble sur les missions d'Amérique et qu'une quête a été faite en faveur des missions de l'Athabasca.

— Deux Religieuses du Bon-Pasteur de Montréal sont arrivées à Winnipeg pour s'occuper du projet de la fondation d'une école de réforme de filles dans cette ville.

— *Le Collégien* de St-Hyacinthe, no de février, publie la lettre des élèves du Collège qui accompagnait un don de \$25 pour les Ruthènes et la réponse de Mgr l'Archevêque.

— M. l'abbé V. Jayet, qui desservait les missions de la ligne du chemin de fer entre Moose-Jaw et Outlook, Sask., est transféré à Villeroy, Sask., et remplacé par M. l'abbé J. Frésen, ci-devant de Raymond, qui résidera à Elbow, Sask.

— Au moment où nous mettons sous presse, un incendie vient de consumer de fond en comble le Juniorat des RR. PP. Oblats à Saint-Boniface. Toutes nos sympathies aux Révérends Pères dans cette grande épreuve.

R. I. P.

Mgr A. Gauvreau, prélat romain, décédé à Québec.

— Mire L.-A. Gendron, c. r., frère de M. l'abbé P.-S. Gendron, curé de La Salle, décédé à St-Hyacinthe.

# DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

## La Société Historique de Saint-Boniface

Supplément aux *Cloches de Saint-Boniface*

VOL. X

15 MARS 1911

No. 6

JOURNAL DE LA VERENDRYE.

*Relation de ce qui s'est passé au fort St-Charles depuis le  
27 mai 1733 au 12 juillet 1734.*

SUITE.

La semence d'un minot de pois après en avoir mangé en verd pendant longtems en rendit encore dix que j'ay fait semer le printems suivant avec du bled d'inde; J'ay engagé deux familles de Sauvages à semer du bled à force de les solliciter. j'espere que la douceur qu'elles en tireront, engagera les autres à suivre leur exemple, ils en seront mieux et nous moins incommodés.

Nota qu'il ne pleut pas si souvent ici qu'en Canada et que ces pluies sont extraordinaires selon le rapport des Sauvages, depuis le 16 Septembre jusqu'à Noël nous avons eü le plus beau tems du monde, les gelées commencerent vers le 15 Novembre, il geloit la nuit, mais il faisoit tres beau soleil le jour, point de vent. Le Lac prit cependant le 22 Novembre, ce qui engageâ 100 Sauvages hommes et femmes qui étoient de l'autre côté du Lac, de nous porter de la viande et de la pelletrie. Tous les Sauvages ont fait grande chasse jusqu'à Noël n'y ayant point encore de neige. Le 28 Decembre quatre chefs, deux Assenipoils et deux Cristinaux arriverent le soir après les portes fermées deux Monsonis qui venoient du fort St Pierre arriverent dans le même tems, je leurs fis ouvrir les portes pour sçavoir le sujet de leurs voyage.

Les quatre premiers dirent qu'ils venoient de la part de six chefs des deux nations, me demander si je voulois les recevoir Enfants de notre Pere, ils n'étoient qua demie journée du fort, et si je leur accordois leur demande ils me prioient de leur envoyer du bled et du tabac pour marque de ma bienveillance.

Le 29 au matin je retins les deux Cris et j'envoyay mon fils avec les deux assenipoils et deux françois les assûrer de mon amitié et leur porter un sac de bled d'inde et du tabac. Après six heures de marche ils les trouverent campés au nombre de 60 assenipoils, 30 de leurs femmes et 10 Cris attendant ma reponse, sitôt qu'ils virent mon fils dont ils étoient avertis par un des chefs qui avoit pris le devant, ils firent de grands cris de joye et le reçûrent au bruit de trois decharges de fusils et de fleches, tous n'ayants pas de fusil.

Les deux Monsonis me donnerent une lettre de Marin Urtebise, et me dirent que trois cent hommes prêts à partir contre le Scioux et le Saulteur chantoient la guerre, la lettre disoit la même chose et adjutoit qu'ils n'ecoutoient plus aucune parolle; le même jour 29 je fis partir les deux Monsonis pour retourner chez Eux avec un collier et du tabac pour arrêter les 300 guerriers jusqu'à mon arrivée au fort St Pierre, disant que je partiroyis dans quinze jours et que je voulois aller chanter la guerre avec Eux, quoique la saison fût la plus rude, c'étoit dans le fonds pour rompre ce coup.

Le même jour les portes fermantes arriverent deux Assenipoils envoyés des chefs me dire de ne point m'impatiser, que mon fils arriveroit avec Eux le lendemain à midy.

Le 30 à deux heures après midy parûrent les assenipoils et Cris qui firent trois decharges en decouvrant le pavillon, les 20 françois que j'avois estants sous les armes y repondirent, les six chefs conduits par mon fils entrerent dans le fort, j'envoyay marquer le campement, on ne parlâ point d'affaires ce jour la, il se passâ en compliments depart et d'autre, je leurs fis distribuer des vivres et du tabac.

Le conseil se tint le 31 le neveu d'un chef qui parloit cris portâ la parolle au nom de toute sa nation qui consiste en sept villages dont le moindre est de cent cabanes et le plus grand de 8 à 9 cent. Il me pria de les recevoir tous au nombre des Enfants de nôtre Pere, d'avoir pitié d'Eux et de leurs familles, qu'ils étoient en necessité de tout, manquants de haches, couteaux, chaudieres, fusils, etc, qu'ils espeoient retirer de Moy toutes ces choses si je voulois leur permettre de venir à mon fort, leur present étoit un paquet de castor et environ 100 L. de graisses de Boëuf, je leur repondis avec un sac de bled et seize brasses de tabac, mes Enfants je vous diray demain ce que me mande nôtre Pere à vôtre sujet et vous feray connoistre sa volonté, ils jetterent un grand cris de joye et se retirerent.

Deux des six chefs du bas du Lac Ouynipigon sont Cristinaux, les quatre autres sont assenipoils chargés des parolles de tous leurs villages.

Le 1er Janvier 1734 à dix heures du matin ils vinrent tous au conseil avec les françois du poste, je fis porter au milieu 30 L. de poudre, 40 L. de balles, 200 pierres à fusils, 30 brasses de tabac, 20 haches, 60 couteaux tant grands que petits, 60 tirebourses, 60 alaines, rassade,

eguilles, vermillon, etc, Je commençay par leur dire que nôtre Pere le grand chef seroit fort satisfait de ce qu'ils étoient venus me voir au fort St Charles, que je les recevois en son nom au nombre de ses Enfants, que je leur recommandois de ne jamais écouter d'autre parolle que la sienne qui leur seroit annoncée par Moy ou par celui qui seroit à ma place, et de ne pas oublier les parolles que je leur disois pour les faire sçavoir aux absents, que le françois étoit nombreux, qu'il n'y avoit point de terre dont il ne sçût les chemins et qu'il n'y avoit qu'un grand chef parmi Eux dont je leur portois la parolle, auquel tous les autres obeissent. Que s'ils luy obeissoient aussi comme ses Enfants il leur envoyeroit tous les ans des françois porter leurs besoins dont ils manquoient, et enfin que s'ils avoient de l'esprit, c'est à dire s'ils portoit bien des peaux, ils profiteroient de ce que je leur disois, ils accorderent tout avec de grandes acclamations de joye, je leur fis part des nouvelles de Canada et même de France, comme j'avois fait aux Domiciliers de mon poste; je fis distribuer les presens cy dessus marqués à tous, excepté les six chefs auxquels je dis de revenir à la même heure le lendemain avec les plus considérables d'entre Eux, je fis donner du bled et du poisson à tous pour faire festin, sans chaudiere on ne seroit pas bons amis.

Le 2 Janvier tous les françois dans ma chambre les six chefs et les principaux y entrerent, j'avois fait mettre au milieu 12 L. de balles, 20 L. de poudre, 6 haches, 6 dagues, 12 couteaux siamois, deux douzaines d'alesnes, eguilles, rassade, vermillon, tireboures, six cassettes à dague, six colliers de rassade, six pavillons, 24 brasses de tabac, six capots gallonnés, six chemises, six brayers, six paires de mitasses, le tout partagé entre les six chefs.

Après les presens reçus je les remerciay selon leurs manieres à plusieurs fois au nom de nôtre Pere de ce qu'ils m'étoient venus voir, je suis honteux, leur disje, de n'avoir que cela à vous donner aujourd'huy, mais si vous avez de l'esprit, vous reviendrez me voir avec tous les gens de vos villages après leur chasse affin d'être en état d'avoir vos besoins du Traitteur, ne venez pas les mains vides, comme vous avez fait la premiere fois, ils se prirent à sourire, je leur dis que les colliers étoient pour applanir tous les chemins de mon fort et que les pavillons étoient pour rassembler tout le monde dessous, et se dire desormais Enfants des françois et non des anglois, que je les recevois tout autrement quand je les verrois venir en gens d'esprit, c'est à dire avec bien des paquets; J'adjoutay, Mes Enfants, J'ay avec Moy un forgeron qui sçait faire haches, fusils, couteaux, chaudières et tout autre chose, mais il manque de fer et il est difficile d'en faire venir de Montréal, a cause de la longueur du chemin, quel qu'un d'entre vous n'a il pas connoissance de fer, de quelque couleur qu'il fût il seroit bon à travailler; après une longue deliberation entre Eux, l'Interprète se levâ, ce qu'il n'avoit pas encore fait aux au-

tres conseils, et commença au nom de Tous par faire bien des remerciements et ajoutâ que plusieurs d'entre Eux et Luy même connoissoit plusieurs mines de fer de différentes couleurs, qu'il les voyoit tous les ans et qu'il y en avoit une à cinq journées de nôtre fort sur une hauteur ou le fer étoit pur, en montrant ma pèle à feu disant que cette mine sonnoit encore plus clair, fort difficile à casser, le dessus noir de poudre, et le dedans blanc, une autre plus loin dont les morceaux sont fort gros, et dont Ils font eux mêmes des brassellets, une autre près d'une riviere au couchant, dont la Terre est jaunne, dure par grains et fettilles luisantes de la couleur du soleil, qu'il passe un ruisseau dans le milieu de ce fer jaunne qui laisse un sable de la même couleur dans le fonds. ( Ne seroit ce pas la le metal que les chimistes cherchent depuis si longtems sans pouvoir le trouver, ou ce Metal qui est l'aimant du cœur de l'homme.) qu'il n'y a point d'herbes autour de toutes ces mines et qu'il semble que le soleil a tout brûlé; Il dit encore que sur le bord de la même riviere au pied d'une coste de 4 ou 5 cent pas en quarré, il sort continuellement de la fumée et quelquefois du feu, ce qui leur donne occasion à plusieurs fables, entr'autres que le françois est dedans qui y fait des fusils, haches, couteaux, etc, il dit qu'il y avoit d'autres endroits dans les prairies couvertes comme des balles de fer noires par dessus et couleur de metal de cloche en dedans, rondes et de différente grosseur et des pierres fort pezantes dont ils se servent pour allumer du feu, enfin je leur recommanday d'apporter le printems suivant de toutes ces mines à mon fort, mais ils me repondirent qu'ils ne pouvoient venir que l'hiver suivant. parce qu'ils partoient dès le printems pour aller chez les Achipottanes, ou Caserniers afin de traiter des bleds avec Eux, comme ils leur avoient promis, l'année dernière ce qui me donna occasion de leur faire les questions suivantes.

Je leur demanday ce qu'ils pensoient de cette nation, et si c'étoit des Sauvages comme Eux, ils me repondirent qu'ils les prenoient pour des françois, que leurs forts et leurs maisons étoient à peu près comme les nôtres, excepté la couverture qui est platte avec de la terre et de la pierre pardessus, leurs forts de pieux et bien doublés avec deux bastions aux deux angles opposés, leurs maisons sont grandes et joignant la palissade, en sorte qu'on peut faire le tour du fort pardessus les maisons qui ont des caves, c'est la ou ils conservent les bleds d'inde dans de grands paniers d'ozier, ils n'abandonnent jamais leur fort, ils travaillent tous à la terre hommes et femmes à l'exception des chefs qui se font servir; ces Caserniers sont de la plus haute taille bien proportionnés, blancs, marchants les pieds en dehors, leurs cheveux sont blonds, chatins et rouges, peu les ont bien noirs, Ils ont de la barbe qu'ils coupent ou arrachent et quelques uns la laissent croître; ils sont caressants et affables aux Etrangers qui viennent les voir, se tenants cependant toujours sur leurs gardes, ils ne vont



point chez les nations voisines, ils sont habillés de cuir ou de peaux passés bien travaillés et de différentes couleurs; ils ont une espece de Camisolle, des Culottes et bas de la même matiere. il semble que le soulier tient avec les Bas, les femmes sont en habits longs, c'est une espece de Tunique qui vâ jusqu'à la cheville du pied avec une ceinture qui porte un Tablier, le tout de peau bien travaillée, elles sont coiffées en cheveux tressés et roulés sur la tête, cette nation est fort laborieuse. elle sème quantité de bled, fèves, pois, avoine et autres grains. Ils commercent avec les Sauvages voisins qui viennent les chercher chez Eux. les femmes ne travaillent pas tant que nos Sauvageresses, mais elles sont chargées du ménage qu'Elles tiennent propre et aux ouvrages pressants elles aident et travaillent aux champs. Les Achipotianes elevent plusieurs sortes d'animaux domestiques comme chevaux et chevres, Ils ont des volailles consistants en poules d'inde, poules communes, oyes, canars, et autres que les Sauvages ne connoissent pas; ils vivent communement de bled d'inde à peu près comme nos voyageurs, ils mangent quantité de viandes, comme du Boëuf, de l'original, du Cerf etc qu'ils prennent dans de grandes fosses qui sont couvertes de fetilles et de bascules, ils font ordinairement leur chasse à cheval et partent par detachements.

J'ay oublié de dire que leurs plus petits forts sont ordinairement carrés et ont cinq ou six arpents de chaque face, qu'ils sont entourés d'un bon fossé, qu'ils ont double porte, qu'il y a une grande place au milieu sur laquelle toutes les maisons ont vûe, et comme tous leurs forts sont sur les bords d'une riviere, il y a un sousterrain qui vâ du milieu de la place au bord de l'eau, en sorte qu'ils peuvent y aller, même s'embarquer sans être vûs; leurs armes offensives et deffensives sont l'arc, la fleche, et le bouclier, la hache et le dard qui est une espece de Lance.

La maison du chef est tres grande et plus haute que les autres, elle occupe la face entiere qui est vis à vis la porte, son logement et de ses Domestiques ou esclaves est à un bout, le milieu est pour assembler le public, et pour recevoir les étrangers, à l'autre bout est le logement de ses femmes, cette maison a trois principales portes, il y a un May planté devant celle du chef qui a une girolette au haut, aux deux bouts de la dite maison et audessus, sont deux têtes de boëuf ornées de petits ouvrages, (qui sont apparemment les armoiries de la nation.)

Cette nation n'a qu'un grand chef, et elle a un grand nombre de forts tous situés sur les deux bords d'un grand fleuve qui descend au couchant, les Assenipcils qui m'ont fait ce recit, n'en connoissent que neuf éloignés les uns des autres d'environ une Lieue, ou moins, mais ils ont osé dire qu'il y en a un grand nombre au dessus, et au dessous de celui ou reside le grand chef. chaque fort a bien un chef, mais il depend du premier, et lorsqu'il arrivè quelqu'allarme,

ils s'avertissent d'un bord à l'autre avec une espece de trompe, demaniere qu'en peu d'heures toute la nation est sur le qui vive, apparemment qu'ils ont encore d'autres signaux, leurs canots sont petits, faits de peaux en forme de batteaux ronds par les bouts menés par un seul homme, qui a un aviron à deux pêles, ou deux petites rames. Ce fleuve a 18 ou 20 arpents de large tres profond et bien poissonneux bon courant, ces Sauvages n'y connoissent ni saults ni rapides. il arrose un grand Pais sans montagnes partie decouvert et en prairies, et partie en bois de haute futaye, chesnes et autres bons bois comme en Canada. les mêmes insectes sont sur ses bords comme en Canada, mais il y a une espece de serpents de deux à trois pieds de long plus noir que gris qui a sur la tête deux cornes de la longueur du doigt qui marche la tête levée et droite, qui n'est pas mal faisant, à moins qu'on ne l'attaque. ou qu'on ne marche dessus, cette Nation connoit une herbe dont elle fait usage, qui empêche de recevoir aucun mal de la morsure de ce serpent, qui n'est redouté que par les Etrangers qui vont en ce pais; — mais revenons à nôtre Interprête assenipoil, je luy fis encore les questions suivantes.

Entends tu la langue des achipollatanes. et pourrais tu m'en dire quelque mot. comme le feu l'eau etc, il me dit que non, qu'il se servoit d'interprête, et qu'il n'y faisoit pas un assez long séjour pour retenir aucun mot de cette langue, que tout ce qu'il en pouvoit dire, c'est qu'ils parlent et chantent comme le françois et qu'il croit que ce sont des françois comme nous.

Je demanday à nôtre Interprête, s'ils avoient connoissance du Bas de leur Riviere; il repondit qu'on s'en étoit informé d'Eux, mais que personne n'avoit pu le dire. ne connoissant point d'autre nation que la leur qui apparemment n'est pas etendue jusqu'à la Mer. Je luy demanday ensuite dequels outils ils se servoient pour leur usage particulier tant pour couper le bois que pour cultiver la terre, il repondit qu'ils n'avoient point de fer de la couleur du nôtre, que les Assenipoils étoient les seuls qui leur portioient quelques haches, et quelques couteaux, qu'ils traittoient pour du bled, qu'ils les aimoient beaucoup mieux que les leurs, coupants incomparablement mieux; les haches qu'ils ont et qu'ils font eux mêmes sont jaunnes. (ne seroit ce pas la des haches semblables à celles que les Espagnols donnerent dans le Perou quand il fût decouvert.) plus dures que de la chaudiere, ils ont des couteaux demême matiere dont les manches sont de corne de cerf tres bien travaillés, leurs Lances, dards de fleche etc sont de la même façon et du même metal, ils se servent pour chaudieres de pots de grais ou de terre ouvragés en de hors en compartimens et fleurs, ayants une espece de vernis en dedans, leur vaisselle est de même, ils en ont aussi d'ozier proprement travaillé.

J'ay encore demandé s'ils avoient connoissance des françois. il fût repondu par trois assenipoils, il y a plus d'un an que nous en

avons reçu la parole que tu nous avois envoyé de la part de nôtre Pere. — Elle nous avoit fait tant de plaisir que nous la disions à tous ceux que nous rencontrions. Il n'y a que quatre Lunes que nous sommes partis de chez les achipottatanes, nous ne manquâmes pas de leur parler du françois et de la parole que nous avions reçu de sa part, ils en furent si charmés que le grand chef nous dit, vous allez voir le françois, je vous charge de dire au Chef de ma part que j'aurois bien du plaisir de le voir ou quelqu'un des siens pour faire amitié avec Luy, s'il y vient luy-même, ou s'il veut m'envoyer quelqu'un des siens, je le prie de me faire avertir auparavant, afin que je puisse envoyer audevant de Luy pour le recevoir, comme il le merite. Avant de finir je leur dis qu'on ne pouvoit aller chez Eux que dans un an, parce que la plupart de mes gens descendoient à Montréal pour aller chercher de nouvelles marchandises pour fournir aux besoins de tous les Sauvages de ce canton, dont j'ay pitié; et surtout dans le dessein de voir nôtre Pere pour luy faire sçavoir tout ce qui se passe ici, afin qu'il vous envoie une nouvelle parole comme à ses Enfants et qu'il ordonne ce qu'il jugera convenable.

Après que les Assenipoils eurent demeurés Sept Jours pendant lesquels j'eus plusieurs entretiens publics et particuliers avec Eux, je les fis venir dans ma chambre en presence des françois. Je leur fis donner à tous de la poudre, des balles, des pierres à fusil, couteaux, alaisnes, tabac pour leur aosapout, (c'est à dire pour leur provision de voyage;) je leur dis, Mes Enfants, prenez courage, retenez bien la parole de nôtre Pere le grand chef, arborez vos pavillons en arrivant dans vos villages, étendez vos colliers sur les nattes pour les faire voir à tout le monde, faites recit de la maniere honorable dont je vous ay reçu en son nom et des presens qu'il vous a envoyé. Revenez une autre année, comme vous me l'avez promis, vous aurez de nouvelles paroles de nôtre Pere; je demande que vous deliberiez entre vous, pour me donner l'année prochaine deux chefs de vôtre nation ou plus si vous le jugez à propos pour aller voir nôtre Pere, afin qu'a leur retour ils puissent vous raconter la maniere avec laquelle ils seront reçus, et ce que c'est que le françois et sa puissance, Ils me dirent qu'a leur retour de leur país la delibération serait faite, et les hommes preparés pour le voyage, à condition qu'il y auroit deux Cris pour le même voyage conduits par un de mes Enfants qui parle leur langue, la proposition fût acceptée et je les congédiai, ils firent de Longues harangues selon leur coutume pour remerciement, et pousserent de grands cris de joye, je leur fis donner deux sacs de bled qui fût distribué par egale portion à un chacun, ils partirent le 5 Janvier à midy tres contentes et satisfaits de la reception et des presens que je leur avois fait, après leur traitte faite à bonne composition suivant l'ordre que j'en avois donné pour les empêcher d'aller chez les Anglois et les engager par là à revenir,

23 cabannes de Cristinaux arrivés ici avant les Assinipoils, y ont resté jusqu'au printems a la priere des Cris et Monsonis. J'arrétay un des chefs Cris qui étoit venu avec les assinipoils, homme de grand credit et aimé de toute la nation, nommé Lamarthe blanche, agé de plus de 100 ans d'un jugement tres sain et encore vigoureux, affié d'être appuyé de luy et de travailler plus sûrement aux bonnes affaires, je luy fis en particulier des presens, quoiqu'il en eût desja reçu avec les autres; J'habillay ses femmes ou plutôt ses esclaves au nombre de cinq et trois de ses enfants, je les nourris jusques au mois de May et fournys du tabac pour toute la cabane.

Le 12 Janvier il arrivâ sur le soir 3 françois et 4 sauvages qui descendoient du fort St Pierre éloigné de 60 Liettes, ils m'apportèrent une lettre d'Urtebise, qui me disoit que le Party de 300 hommes se dispoisoit d'aller sur le Scioux, aulieu du Saulteur, le chef Monsoni Envoyé de la nation, me dit que ceux qui avoient plus d'esprit parmi Eux ne vouloient rien entreprendre sans mon conseil, cependant ils craignoient le depart des 300 hommes, y estants fortement sollicités par de vieilles femmes qui pleuroient jour et nuit, regretants la mort de leurs parents et les sollicitants d'aller en guerre pour les vanger.

Le 13 au matin arriverent encore 12 Monsonis et Cris pour me prier d'envoyer incessamment mon fils au fort St Pierr, si je ne pouvois pas moy même y aller, car il étoit tems, ils appuyerent leur parole par un collier de rassade et deux robes de 12 castors chaque pour me servir d'apichimon, (c'est à dire de lit et de couverture) dans le voyage, ils m'offrirent aussy des souliers et des raquettes, je repondis par un present de poudre, balles et tabac et leur dis que je partirois dans deux jours, je fis appeller les Cris qui étoient icy pour leur dire le sujet du voyage que j'entreprendois dans la saison la plus rude pour travailler aux bonnes affaires, ils me remercierent et m'offrirent ceux d'entre Eux que je voudrois pour m'accompagner, ils me dirent de parler ferme aux Monsonis, de leur rappeler ce qui s'étoit passé le printems dernier à leur sujet qu'ils appuiyeroient ma parole.

*A suivre.*

